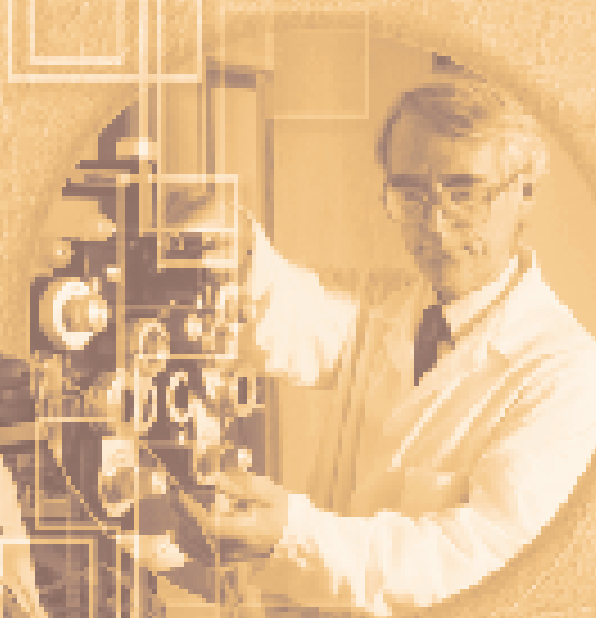


# L'Artisanat et les PME

# Agenda politique

# pour l'Europe

## UEAPME 2000



...+\*  
**UEAPME**

Edité par:  
Gerhard Huemer

Andrea Bonetti  
Président

Hans-Werner Müller  
Secrétaire Général

# PREAMBULE

*En ce début de ce nouveau millénaire, l'UEAPME est la seule organisation représentative de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises en Europe. Ce statut est le résultat, d'une part, de la fusion avec EUROPME en juillet 1999 et d'autre part, de l'accord signé avec UNICE concernant notre pleine participation au Dialogue Social Européen. Afin de satisfaire les attentes de nos membres et de remplir les obligations liées à ce statut, l'UEAPME se doit de suivre d'encore plus près le processus européen de décision politique. Sur base d'analyses claires de la situation, des défis et des problèmes des PME, l'UEAPME se doit de présenter des solutions capables d'améliorer l'environnement du travail de nos membres. C'est la raison pour laquelle l'organisation doit jouer le rôle de "meneur" pour la politique d'entreprise européenne.*

*Pour améliorer davantage le profil de l'UEAPME, il ne suffit pas de renforcer notre rôle au sein du processus européen de décision politique, encore faut-il également que l'UEAPME intensifie son travail avec les membres des pays candidats à l'adhésion et qu'elle renforce ses structures d'appui telles que l'Académie Avignon et NORMAPME, sans oublier d'accroître son rôle au sein du Dialogue Social.*

*Le document "UEAPME 2000 - Politique pour l'Artisanat et les PME - Agenda pour l'Europe" permet à l'UEAPME de présenter pour la première fois une stratégie politique générale pour les entreprises privées d'Europe. Ce document stratégique est le résultat d'une discussion approfondie avec toutes les organisations membres de l'UEAPME. Le document commence avec la description du rôle des PME en Europe pour ensuite contenir une analyse complète des défis auxquels ce type d'entreprises doivent faire face et présenter les propositions de l'UEAPME pour surmonter ces défis. En résumé, l'UEAPME présente ici ses nouvelles "grandes conceptions" afin de rendre plus clairs ses objectifs pour le grand public.*

Novembre, 2000



# TABLE DES MATIERES

<b>1. LE ROLE DE L'ARTISANAT ET DES PME EN EUROPE.....</b>	<b>3</b>
1.1 Les PME : l'acteur économique le plus dynamique et le plus créateur d'emplois.....	3
1.2 Les meneurs et suiveurs du changement structurel de l'économie européenne .....	3
1.3 Les PME : acteurs cruciaux pour le succès du modèle social européen .....	3
1.4 Les PME contribuent aux valeurs culturelles européennes et à la qualification des hommes .....	4
1.5 Les PME : nouvelle cible de la politique européenne .....	4
<b>2. LES DEFIS ET LES STRATEGIES DE L'ARTISANAT ET DES PME.....</b>	<b>6</b>
2.1 Les PME doivent être en situation de concurrence équitable vis à vis de la grande industrie .....	6
Les charges administratives.....	6
Le commerce électronique.....	6
La législation environnementale.....	7
La protection des consommateurs .....	7
La protection des travailleurs .....	7
Le droit des sociétés .....	7
La sous-traitance .....	8
2.2 Les PME doivent s'internationaliser .....	8
Le Marché Unique .....	8
L'Elargissement de l'UE vers l'Est.....	9
L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) – Nouvelles négociations .....	9
dans le secteur des services .....	10
2.3 Les PME doivent combler le fossé de la technologie et de l'innovation.....	11
2.4 Les PME doivent faire face à l'économie informelle.....	11
2.5 Les PME ont besoin de formes modernes d'organisation du travail.....	12
2.6. Les PME ont besoin d'un meilleur accès au financement.....	13
2.7 Créations, Faillites, et Banqueroutes.....	13
2.8 La normalisation de la qualité: réglementation plutôt que certification .....	14
2.9 Les PME ont besoin d'une main d'oeuvre qualifiée .....	15
2.10 L'Artisanat et les PME ont besoin d'une organisation représentative forte.....	15
<b>3. NOUVEL AGENDA DE LA POLITIQUE EUROPEENNE POUR L'ARTISANAT ET LES PME.....</b>	<b>17</b>
3.1 Politique de l'entreprise pour les PME – renforcer les dynamiques.....	17
3.2 Relations Extérieures et Politique Commerciale pour PME – des marchés ouverts et loyaux.....	18
3.3 Politique Economique pour les PME – Croissance et Emploi .....	18
3.4 Politique Sociale pour les PME – relations de travail loyales et responsabilité.....	19
<b>4. L'UEAPME TRAVAILLE POUR L'ARTISANAT ET LES PME .....</b>	<b>21</b>
4.1 L'UEAPME – La "Voix" de l'Artisanat et des PME en Europe.....	21
4.2 L'UEAPME – Le Partenaire pour la politique des PME en Europe .....	21
4.3 NORMAPME – La « Voix » des PME dans la normalisation européenne.....	22
4.4 L'ACADEMIE AVIGNON – Un réservoir d'idées pour PME .....	22

# LE RÔLE DE L'ARTISANAT ET DES PME EN EUROPE

## 1 LES PME : L'ACTEUR ÉCONOMIQUE LE PLUS DYNAMIQUE ET LE PLUS CRÉATEUR D'EMPLOIS

99,7 % des 18,6 millions d'entreprises de l'Union Européenne sont des petites et moyennes entreprises. Seules quelques 35.000 entreprises occupent plus de 250 employés, mais 18 millions d'entreprises emploient moins de 10 personnes – les micro-entreprises. L'entreprise européenne moyenne emploie 6 personnes, y compris le chef d'entreprise. Durant la dernière décennie, ce sont les PME qui ont créé des emplois tandis que la grande industrie a massivement licencié. Les PME forment donc le secteur le plus dynamique de notre économie.

La croissance des PME a été surtout tournée vers l'exportation, ce qui est le résultat d'une part, d'une augmentation graduelle de la volonté des PME de commencer à travailler avec l'étranger, et d'autre part, de la croissance du secteur des services. La croissance du chiffre d'affaires entre 1988 et 1998 a été plus importante pour les PME que pour les grandes entreprises. En général, 10% du chiffre d'affaires total des PME résulte des activités qu'elles ont menées au delà des frontières nationales. De nombreuses PME travaillent également comme 'exportateurs intermédiaires' via leur rôle de fournisseur de biens et services intermédiaires.

La réduction de l'inflation, et davantage encore, la convergence économique (particulièrement avec l'introduction de l'Euro) ont contribué à améliorer les affaires des PME. Entre 1988 et 1998, le nombre d'entreprises en Europe a augmenté de 15%. Depuis 1993, les micro-entreprises ont également commencé à sortir de la récession et leur nombre augmente plus rapidement que pour toutes les autres entreprises.

## 2 LES MENEURS ET SUIVEURS DU CHANGEMENT STRUCTUREL DE L'ÉCONOMIE EUROPÉENNE

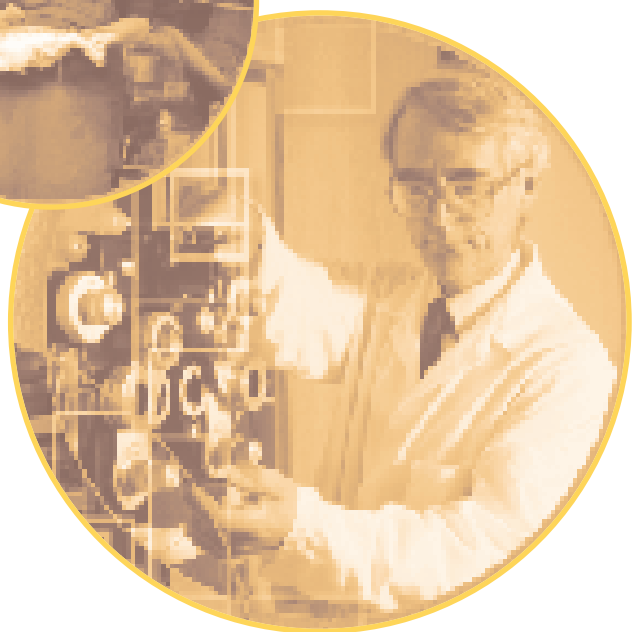
On ne peut sous-estimer le rôle critique des PME dans le développement de l'économie européenne et des changements structurels. L'avenir de

l'économie européenne en matière de commerce électronique, de société de l'information, de sous-traitance, d'externalisation des services et de services transfrontaliers dépend largement du développement des PME. Les PME représentent un lien important au sein de l'économie et avec les clients. C'est la raison pour laquelle elles sont essentielles pour le fonctionnement de l'économie et dans la réponse au niveau local aux besoins des personnes.

## 3 LES PME : ACTEURS CRUCIAUX DU SUCCÈS DU MODÈLE SOCIAL EUROPÉEN

Les PME ne jouent pas seulement un rôle important dans l'économie, mais également dans la société, et sont au centre du modèle social européen. En général, les responsables de petites entreprises sont davantage intéressés dans un développement à long terme de leur économie locale alors que les actionnaires et la direction des grandes entreprises sont d'abord intéressés par un profit à court terme et par la forte progression du chiffre d'affaires. De manière générale, les micro, petites et moyennes entreprises sont plus responsables envers leurs employés et plus intégrées dans le milieu local. Elles jouent un important rôle de stabilisateur de la société et remplissent la fonction de ponts entre les travailleurs et le capital/les actionnaires. C'est pourquoi plusieurs Etats membres de l'UE ont créé un cadre juridique et réglementaire qui tente d'assurer continuité et qualité pour les petites et moyennes entreprises, tout comme des schémas spécifiques pour la formation initiale et des règlements pour l'accès à certaines professions. D'autres pays ont essayé d'atteindre un but similaire par la normalisation et la certification.

Pour un développement économique et social sain et durable, il est nécessaire de trouver le bon équilibre, d'un côté entre les changements structurels et le dynamisme, et de l'autre côté un certain degré de sécurité pour les acteurs de l'économie. Des économies modernes placées en situation de concurrence ont besoin d'une



combinaison durable en terme d'efficacité sur le marché à court terme et de conditions favorables pour les investissements à long terme en capital, qualification et infrastructure. Pour cette raison, les conditions institutionnelles et le cadre juridique jouent un rôle essentiel dans la capacité de moderniser une économie et de stabiliser la société. Les PME sont plus fortement affectées par les tensions économiques et sociales, et sont donc traditionnellement plus sensibles aux changements de la société que la grande entreprise et ses actionnaires.

#### 4 LES PME CONTRIBUENT AUX VALEURS CULTURELLES EUROPÉENNES ET À LA QUALIFICATION DES HOMMES

Le rôle de l'artisanat et des PME en tant que pacemaker du développement stable et culturel de l'Europe durant ces deux millénaires ne doit pas être sous-estimé. Ce rôle important pour le changement durable et la préservation de l'héritage et des valeurs doit être encouragé et renforcé dans le prochain millénaire. Grâce à leur flexibilité, leur dynamisme, leur pluralité, leur esprit d'entreprise, leur ingéniosité

et leur inventivité, les entreprises artisanales ont contribué à tracer des lignes claires de coopération et de compréhension/appréciation entre les différents groupes au sein de la société - les races, les nationalités, les classes sociales, les hommes et les femmes, les jeunes et les personnes âgées, etc. La préservation de la culture d'hier comme héritage d'aujourd'hui et la création de l'héritage de demain sont les conservateurs de nos entreprises.

#### 5 LES PME –NOUVELLE CIBLE DE LA POLITIQUE EUROPÉENNE

Jusqu'à la création du Marché Unique, les PME n'étaient pas réellement impliquées dans les grandes politiques européennes, permettant ainsi à la grande entreprise et à ses représentants de mettre sur pied un cadre économique européen adapté à leurs besoins propres. Les développements et les politiques de l'UE ont surtout commencé à toucher les PME lorsque la libre circulation des services et la liberté d'établissement ont été introduites. Il s'agissait d'un grand pas pour l'harmonisation et la reconnaissance mutuelle (par exemple dans le domaine des qualifications et de la normalisation) tout comme pour l'établissement d'un cadre légal commun dans tout le secteur économique. Aucune représentation forte des PME n'existant à ce moment-là, les intérêts de la grande industrie, des employés et des différents Etats membres dominaient les politiques économiques et structurelles, ne prenant pas spécialement en compte les besoins des PME.

Depuis, l'UEAPME est devenue la « voix » européenne pour l'Artisanat et les PME ; elle met l'accent sur le rôle crucial de ces catégories d'entreprises pour l'économie de l'Union Européenne, pour sa compétitivité, sa croissance et la création potentielle d'emplois. Ceci est largement reconnu par les décideurs politiques à travers l'Europe entière. L'UEAPME présente ses objectifs principaux en matière de politique européenne pour l'Artisanat et les PME dans le chapitre 3 .



# LES DÉFIS ET LES STRATÉGIES DE L'ARTISANAT ET DES PME

## 1 LES PME DOIVENT ÊTRE EN SITUATION DE CONCURRENCE ÉQUITABLE VIS À VIS DE LA GRANDE INDUSTRIE

Contrairement aux grandes entreprises, les PME constituent un groupe bien plus hétérogène, et nécessitent donc une plus grande attention au niveau politique. A l'origine, la suppression des frontières devait profiter à la grande entreprise, permettant de réaliser des « économies d'échelle ». Aujourd'hui, cependant, nous savons que cela ne suffit pas à la création du bien-être au sein de l'UE. Les petites et moyennes entreprises doivent être mises dans une position qui leur permette de concurrencer la grande entreprise dans une économie globale. Dans certains secteurs, elles se trouvent dans un marché ouvert en situation de concurrence avec le secteur public des services qui suit un régime administratif et légal très différent du leur. Les décideurs politiques au niveau européen doivent prendre en considération les caractéristiques et les besoins spécifiques des petites et moyennes entreprises. Celles-ci souffrent du handicap de ressources humaines et financières limitées et d'être plus liées au niveau local. Cependant, le fait d'être petit peut aussi être une force qui se traduit par plus de flexibilité, de capacité d'innovation et d'adaptation rapide aux changements du marché. Une approche fondée sur le leitmotiv "penser petit d'abord" devrait devenir un principe permanent dans la définition des politiques européennes.

### LES CHARGES ADMINISTRATIVES

La "réduction de la bureaucratie" pour les PME, aussi bien au niveau européen qu'au niveau des Etats membres, est un facteur essentiel pour la création d'un environnement positif pour les entreprises. C'est la raison pour laquelle l'impact de la législation sur ces catégories d'entreprises doit être un élément essentiel lors du choix des instruments législatifs et de son contenu. Dans ce contexte, il faudrait réaliser des études d'impact et développer ou améliorer des instruments pour l'évaluation des coûts de mise en conformité et des charges administratives (fiche d'évaluation). Les procédures administratives auxquelles les entreprises doivent se soumettre devraient être simplifiées. Les services de soutien aux entreprises devraient être améliorés.

### LE COMMERCE ÉLECTRONIQUE

Le marché du commerce électronique, qui croît rapidement, affecte les PME et particulièrement les plus petites tant dans leur rôle de fournisseur que de client. Un nouveau cadre légal et réglementaire est nécessaire afin de créer des conditions sûres et loyales pour tous les participants au marché. Des représentants de tous les groupes concernés doivent être impliqués dans le processus d'adoption de solutions acceptables par tous les participants. Les principes doivent en être : la non-discrimination, pas de charges administratives supplémentaires pour les entreprises "on-line" par rapport à celles qui sont "off-line"; le même traitement pour les contrats électroniques et ceux conclus sur papier ; le principe du "pays d'origine" sur base d'un minimum de normes harmonisées pour les consommateurs.

### LA LÉGISLATION ENVIRONNEMENTALE

Les PME sont affectées très sévèrement par la plupart des développements de la politique environnementale : la législation sur les limitations d'émissions polluantes; les taxes environnementales et la taxation des ressources; le concept du cycle de vie des produits; la certification environnementale. Cependant, ces développements ouvrent de nouvelles possibilités commerciales à de nombreuses PME, en particulier dans le secteur des services. Afin de maîtriser ces défis, les PME ont besoin d'une approche davantage basée sur le marché plutôt que du principe "commande et contrôle accrus". De plus, la réglementation doit tenir compte de la manière dont fonctionne une petite ou une moyenne entreprise.

### LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS

Ces dernières années, la Commission Européenne et le Parlement Européen ont déployé de grands efforts afin d'améliorer la protection des consommateurs (garanties associées, commerce électronique, etc.). Ce faisant, ils ont négligé l'impact négatif de certaines mesures sur la compétitivité des PME qui travaillent surtout au niveau régional et local. Pour un traitement équitable, une plus grande

flexibilité est nécessaire: la reconnaissance mutuelle plutôt que l'harmonisation; l'harmonisation ne devrait être considérée comme nécessaire que si le développement du Marché Unique est entravé.

### LA PROTECTION DES TRAVAILLEURS

La santé et la sécurité des travailleurs sont des éléments essentiels pour le bien être des travailleurs et par conséquent pour des performances économiques de haut niveau de l'entreprise. Un environnement de travail sain et sûr nécessite également la coopération étroite entre la direction de l'entreprise et les travailleurs.

Durant les dix dernières années, des progrès considérables ont été réalisés dans le domaine de la santé et de la sécurité sur le lieu du travail. Plutôt que de se concentrer sur de nouvelles mesures législatives, il est important maintenant de consolider les résultats obtenus. La meilleure façon d'atteindre cet objectif est l'élaboration de lignes directrices et d'autres mesures non législatives afin de faciliter la mise en œuvre des mesures en facteur de la santé et de la sécurité, tout particulièrement pour les PME. Le niveau de la protection des travailleurs doit rester le même, mais le choix des moyens afin d'y parvenir doit être différent en fonction de la taille de l'entreprise. L'évaluation et les analyses devraient mener à une simplification du cadre légal afin d'éviter des contraintes supplémentaires pour les petites et moyennes entreprises.

### LE DROIT DES SOCIÉTÉS

L'harmonisation du droit européen des sociétés n'a eu jusqu'à présent que peu de succès. La principale réalisation a été l'instauration du GEIE "Groupement Européen d'Intérêt Economique". Les applications couvertes par cette forme de société sont encore restées très limitées. De plus, les discussions sur la "Société publique européenne" ne progressent que très lentement, étant donné les différences substantielles d'opinion entre les Etats membres. De plus, ce statut ne sera utile que pour un nombre très restreint de sociétés. C'est pourquoi l'élaboration d'une législation spécifique adaptée à des millions de petites et moyennes entreprises est nécessaire afin de leur permettre de tirer avantage du Marché Unique plus facilement. L'objectif étant de faciliter l'établissement de filiales transnationales et des compagnies commerciales pour les PME.

### LA SOUS-TRAITANCE

Pour de nombreuses petites et moyennes entreprises, la sous-traitance est un domaine d'activité qui prend de plus en plus d'importance et qui leur permet de gagner des marchés. Une dépendance croissante et un pouvoir de négociation relativement faible constituent le côté négatif de ce type d'activités pour les sous-traitants. Les modifications non compensées du contrat ou bien les délais de paiement sont quelques-uns des problèmes les plus fréquents découlant de ce système.

Une manière d'aider les sous-traitants serait d'élaborer des lignes directrices. Les PME ont besoin d'une solution négociée et non d'un diktat des donneurs d'ordre, tel qu'élaboré par la grande entreprise.

## 2 LES PME DOIVENT S'INTERNATIONALISER

Durant ces dernières décennies, l'Europe s'est rapprochée. Les marchés dispersés et divisés se sont ouverts. Le Marché Unique a aboli un grand nombre d'obstacles économiques transfrontaliers. La réalisation totale de l'Union Economique et Monétaire en 2002 renforcera davantage le Marché Unique Européen. De plus, le processus de l'élargissement de l'UE et la création d'une zone euro-méditerranéenne élargiront considérablement le marché européen dans les années à venir. La poursuite des discussions du cycle de l'Uruguay (in-built agenda) dans le cadre de l'OMC et les évolutions du marché tels que le développement des technologies de l'information et de communication ainsi que le commerce électronique supprimeront les barrières économiques à une échelle plus grande encore. Tout ceci contribue à la globalisation de l'économie mondiale.

Cette globalisation des marchés a un impact important sur la compétitivité des PME européennes. Elles doivent adapter leurs stratégies en fonction d'une meilleure prise de conscience. Cette prise de conscience résulte à la fois des avancées stratégiques réalisées par la concurrence des pays tiers compétitifs et de la concurrence des marchés des pays tiers auxquels elles souhaitent avoir accès. Le degré d'internationalisation des PME européennes est toujours trop faible, aussi

bien au sein du Marché Unique qu'en dehors de l'UE. C'est pourquoi les PME ont besoin de conditions réglementaires plus favorables en matière d'accès au marché et de mesures additionnelles pour les partenariats d'entreprises au niveau international.

## LE MARCHÉ UNIQUE

Le Marché Unique et l'EURO sont des piliers essentiels pour l'Union Economique et Monétaire. Avec l'avancement dans le temps, les priorités fixées par le Marché Unique évoluent et l'accent qui était mis sur l'établissement d'un cadre légal pour l'intégration des marchés nationaux est en passe de se déplacer vers d'autres priorités. La non transposition des directives européennes dans les législations nationales, leur application et leur mise en œuvre correctes restent toujours un sujet qui mérite une attention toute particulière. Les PME européennes souffrent toujours de nombreux problèmes : le manque d'acceptation du principe de la reconnaissance mutuelle; le progrès plus que lent du processus de normalisation; la faible prise en compte des intérêts des petites entreprises et le moindre degré de participation des PME à ce processus; le manque d'information sur les marchés publics européens ; le manque d'harmonisation, de lourdes charges administratives dans le domaine des impôts indirects et le manque d'accès aux financements dans des conditions acceptables et à un prix acceptable, tout comme le manque d'information sur la manière d'y accéder. Pour l'ensemble des petites et moyennes entreprises, le marché unique est loin d'être totalement réalisé.

## L'ÉLARGISSEMENT DE L'UE

Dans les pays d'Europe Centrale et Orientale, où l'économie était largement dominée par de très grandes entités industrielles, le secteur privé des PME se développe très rapidement. Leur créativité et leur flexibilité sont nécessaires pour garantir l'achèvement du processus de transformation. L'adhésion à l'UE accélérera ce processus et la préparation à cette adhésion est également un grand défi pour les organisations de PME. D'un autre côté, l'élargissement aura des effets considérables sur les PME de l'Union Européenne, surtout sur celles qui fournissent des services à forte intensité de main d'œuvre dans les régions

transfrontalières entre l'UE et les pays candidats. Elles devront faire face à une pression considérable en matière de prix étant donné les faibles niveaux de salaires dans les PECO. Un nombre considérable d'emplois dans les régions frontalières de l'UE sera menacé lorsque les citoyens des PECO viendront travailler dans l'UE, tout en gardant leur domicile dans les PECO afin de leur permettre d'accepter des salaires beaucoup plus bas. De plus, le déplacement des travailleurs qualifiés des PECO vers les 15 Etats membres actuels créera un manque de travailleurs qualifiés dans les PECO affectant ainsi leur capacité d'adaptation et les progrès économiques nécessaires. Les PME des deux côtés ont besoin d'une stratégie de pré-adhésion bien préparée afin de pouvoir surmonter ces défis:

- Plus les économies des pays candidats s'adapteront rapidement aux normes de l'UE et plus l'impact existant sur les pays de l'UE (aussi bien au niveau financier qu'en terme de migration) sera faible.
- D'où la nécessité pour les organisations de petites et moyennes entreprises des pays candidats de se renforcer afin que leurs intérêts soient pris en compte lors de la préparation à l'élargissement. L'UEAPME, ensemble avec ses membres nationaux et avec le support de l'UE, est prête à les soutenir.
- L'UE devrait octroyer aux PME des pays candidats des périodes plus longues pour l'application de "l'acquis communautaire", à condition que les distorsions de concurrence soient évitées, étant donné qu'elles risquent de ne pas disposer des moyens financiers suffisants pour respecter le calendrier fixé par la Commission Européenne.
- La coopération transfrontalière au sein de l'UE devrait être renforcée surtout que les projets de coopération entre entreprises de l'Union Européenne et des pays candidats sont de nature à accélérer l'adaptation à des effets dus à l'élargissement dans les régions frontalières et accroître la confiance mutuelle.
- Des quotas temporaires pour la main d'œuvre des PECO (y compris les travailleurs indépendants) souhaitant travailler dans les pays actuellement membres de l'UE pourraient contribuer à réduire les différences sur les marchés du travail et des services.

## L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (OMC) – NOUVELLES NÉGOCIATIONS DANS LE SECTEUR DES SERVICES

Les PME sont toujours convaincues que des négociations complètes au sein du cycle du millénaire de l'OMC auraient été la meilleure manière de refléter les intérêts de tous les membres de l'OMC et auraient permis à tous de bénéficier des éventuels profits. Le déroulement d'un cycle complet de négociations aurait été extrêmement important, car cela aurait été la seule manière d'assurer un ensemble équilibré de droits et d'obligations. De nombreux avantages pour les PME européennes auraient pu être garantis.

Dans le secteur des tarifs et des procédures de douane, les recommandations suivantes n'ont toujours pas été réalisées: Afin de renforcer l'accès aux marchés, les PME ont besoin d'une amélioration supplémentaire de la réduction des tarifs douaniers (abolition des tarifs minimum, élargissement de l'accès aux marchés pour les pays les moins développés, réduction des différences entre les tarifs appliqués et les tarifs réglementaires etc.); un frein plus efficace vis à vis des barrières non tarifaires (licences, procédures de certification), qui s'avèrent être un défi plus difficile pour les PME que pour les grandes entreprises; la simplification des facilitations commerciales (remplacer les inspections avant embarquement, réduire et harmoniser les données et la documentation, moderniser l'administration des douanes), parce que tous ces éléments sont des obstacles plus lourds pour les petites et moyennes entreprises que pour les grandes entreprises.

Dans le secteur du GATT, les négociations sur le "in-built agenda" ont commencé. Ces négociations devraient aider à trouver un meilleur équilibre entre les secteurs relatifs aux concessions dans les pays et au sein du secteur des services. Le prochain accord sur les services devrait déboucher sur des concessions plus larges de la part de tous les membres de l'OMC relatives à l'accès au marché et au traitement national. En principe, les services transfrontaliers sans circulation de personnes ni de consommateurs ne devraient connaître aucune restriction. Les restrictions relatives à la propriété majoritaire devraient être revues. Les restrictions sur le nombre de

prestataires de services ne devraient pas s'appliquer aux investissements réels tant que les autorités ne permettent pas aux propriétaires d'entrer sur le marché du travail national.

Un accroissement du commerce global sans règles communes pour une concurrence loyale entre les partenaires pourrait mettre en danger l'équilibre de l'économie mondiale et réduire le niveau d'adhésion de la part du grand public au principe de l'ouverture des marchés. C'est pourquoi il faut ajouter aux règles de l'OMC des réglementations horizontales dans le domaine de la concurrence, des normes environnementales et de travail, afin de garantir un traitement équitable de tous les participants au marché. Cependant, il ne faudrait pas que ces réglementations soient utilisées comme de nouveaux instruments pour un protectionnisme national.

### 3 LES PME DOIVENT COMBLER LE FOSSÉ DE LA TECHNOLOGIE ET DE L'INNOVATION

Les PME sont généralement plus flexibles et capables de réagir plus rapidement que les grandes entreprises. Cependant, la réalité montre qu'il existe un fossé substantiel entre les petites et les grandes entreprises dû à l'introduction des nouvelles technologies, des systèmes modernes de communication et d'innovation. En règle générale, le travail de recherche n'est pas assuré par la petite entreprise, mais les petites et moyennes entreprises ont besoin d'un accès efficace aux nouvelles technologies et doivent les utiliser afin d'améliorer leur compétitivité. Toutes les PME doivent donc faire des efforts afin de combler ce manque, mais la R&DT est aussi l'un des secteurs de l'économie où le soutien de la part des autorités publiques est essentiel, et pas seulement à cause des effets positifs de la R&DT. Un tel soutien de la part des autorités doit être organisé de manière à permettre aux différents instruments de répondre efficacement à la demande concrète des petites et moyennes entreprises:

## LES PME ONT BESOIN D'UNE APPROCHE LOCALE OU RÉGIONALE.

Bien que le besoin d'un effort dans la recherche européenne ait été démontré par le succès des programmes cadres européens de R&DT, celle-ci ne peut véritablement devenir efficace que si au niveau national et plus encore régional, le niveau des activités de R & DT est à la hauteur. Les PME qui travaillent au niveau local ou régional ont besoin d'un accès aux aides financières dans leurs régions.

## LES PME ONT BESOIN DE COOPÉRER AVEC LES UNIVERSITÉS ET LES INSTITUTS DE RECHERCHE.

Le manque d'interaction entre les PME et les universités ainsi que les instituts de recherche est un autre sujet clé dans l'UE. En conséquence, les centres européens de recherche génèrent des résultats et des produits trop peu commercialisables. Les PME ont également du mal à trouver des partenaires pour leurs recherches. Une solution doit être trouvée afin de motiver les chercheurs à se tourner vers les PME.

## LES PME ONT BESOIN DE PROGRAMMES R&DT PLUS FLEXIBLES.

La participation des PME dans les programmes R&DT peut être accrue par une plus grande flexibilité en ce qui concerne la formulation, la possibilité de faire des propositions à tout moment, la possibilité de participer à des programmes sans détermination d'un thème spécifique dès le début, sans délais strictement fixés et par une réduction de la durée de ces programmes.

## 4 LES PME DOIVENT FAIRE FACE À L'ÉCONOMIE INFORMELLE

L'accroissement de la mobilité des bases de taxation du capital, des taxes sur l'environnement ou des taxes relatives aux entreprises a contraint les gouvernements nationaux à augmenter le coût du travail non salarial pour financer leurs budgets et les rentrées sociales, parce qu'ils n'étaient pas en mesure de réduire suffisamment les dépenses

publiques. Tout particulièrement dans le secteur des services à forte intensité de main d'œuvre, ceci s'est traduit par des augmentations supplémentaires du coût total du travail. Le secteur des services a été partiellement dépassé sur le marché officiel et s'est retrouvé dans l'économie informelle. C'est peut-être l'une des raisons pour lesquelles on retrouve un taux d'emploi beaucoup plus faible en Europe qu'aux Etats-Unis dans le secteur officiel des services (39,2% contre 54,2% en 1998).

Le marché du travail très rigide dans de nombreux pays européens en est la cause majeure compte tenu du manque de possibilités d'employer facilement et de manière souple des personnes. De plus, ce sont surtout, d'une part, les coûts non salariaux très élevés et d'autre part, les rémunérations minimales légales ou fixées par des accords collectifs qui font qu'il est impossible de faire coïncider la productivité avec le coût total du travail, qui sont pourtant les conditions préalables pour créer de l'emploi. C'est la raison pour laquelle il est essentiel de réduire le fossé (coûts non salariaux) entre le coût élevé du travail et le faible revenu net. Cependant, ceci veut dire qu'il faut trouver d'autres bases pour les taxes, en plus des restrictions nécessaires des dépenses. Enfin, comme les nouvelles bases d'impôt seront mobiles, cela ne pourra pas être fait au niveau national. Seule une réforme européenne de la fiscalité (structures des taxes) serait une condition préalable à la création d'un nombre suffisant de nouveaux emplois.

## 5 LES PME ONT BESOIN DE NOUVELLES FORMES D'ORGANISATION DU TRAVAIL

Une meilleure organisation du travail, qui est la première condition à remplir pour améliorer la productivité et garantir la compétitivité de l'entreprise, ne peut être réalisée que par la reconnaissance des besoins des entreprises en matière de flexibilité, et en parallèle des besoins des travailleurs en matière de sécurité. Ce nouveau concept appelé "flexi-sécurité" doit permettre d'établir une situation qui bénéficie aussi bien aux employeurs qu'aux travailleurs. Ceci serait l'un des thèmes principaux à traiter au sein

des négociations du Dialogue Social Européen. Afin de créer de meilleures conditions pour la compétitivité et l'emploi, de nouvelles formes flexibles de travail doivent être introduites dans tous les types d'entreprises. Cette nouvelle organisation du travail qui est un des rôles clé de la direction, requiert une implication propre des travailleurs. Une flexibilité interne favorise non seulement la productivité de l'entreprise, mais également la qualité de vie des travailleurs. La sécurité des travailleurs est également profitable à l'entreprise sous forme de main d'œuvre plus stable, plus polyvalente et plus motivée. La réalisation de ce concept requiert des conditions préalables telles que:

- Faciliter l'adaptation des compétences des travailleurs aux besoins de l'entreprise, et, en même temps, considérer la formation comme un investissement pour les entreprises et les salariés;
- Développer de nouveaux modèles en ce qui concerne les horaires de travail au niveau de l'entreprise, y compris le travail à temps partiel, par un horaire de travail flexible, des paquets d'horaires afin de répondre aux variations de la demande du marché. Cependant, la réduction du temps de travail/la redistribution/les plans de préretraite en soi ne sont pas les instruments appropriés pour aider les petites et moyennes entreprises à surmonter les défis de la modernisation du travail.
- Assurer l'accès à une qualification de haut niveau grâce à l'introduction des nouvelles technologies afin de promouvoir les emplois qualifiés à haute productivité;
- l'implication des travailleurs dans le processus d'amélioration de l'organisation du travail.

Tous ces changements et ces nouveaux modèles de travail ne peuvent être introduits et acceptés que s'ils sont élaborés et mis en vigueur en concertation avec les organisations d'employeurs et de salariés.

## 6 LES PME ONT BESOIN D'UN MEILLEUR ACCÈS AU FINANCEMENT

Un autre domaine important, qu'il convient de résoudre positivement, est l'amélioration progressive des relations entreprises/banques. Les PME à travers toute l'Europe ne disposent pas des mêmes conditions d'accès aux financements distribués par les banques ou institutions financières que les grandes entreprises. En outre, il existe également un énorme manque de capital d'amorçage qui limite les créations de start-ups, la prospérité à long terme et la croissance des petites et moyennes entreprises. Des améliorations substantielles doivent être apportées en matière d'évaluation des procédures de risque. Les petites et moyennes entreprises doivent être encouragées à mieux évaluer leurs qualités intrinsèques en tant qu'entreprises afin d'obtenir une meilleure notation pour l'accès au crédit ou à des taux d'intérêt plus bas auprès de leurs banques. Les programmes actuels de l'UE (par exemple FEI, BEI) qui offrent un soutien financier aux PME doivent être rendus plus accessibles, plus attrayants et moins onéreux pour les bénéficiaires potentiels.

## 7 CRÉATIONS, FAILLITES ET BANQUEROUTES

Les nouvelles entreprises jouent un rôle important dans la création d'emplois. Dans l'Union Européenne, presque un million d'entreprises sont créées chaque année. Des réglementations spécifiques lors de la création, en général, et des preuves de compétence, en particulier, sont considérées dans de nombreux états membres de l'UE comme de bons instruments pour assurer un niveau minimum de qualité, pour promouvoir des systèmes d'apprentissage et pour garantir un taux correct de survie des entreprises. Néanmoins, il serait bon d'éviter que des réglementations trop lourdes en matière de création d'entreprises ne viennent restreindre inutilement la concurrence et n'empêchent l'entrepreneur potentiellement valable de débiter une activité.

Certains pays européens souffrent d'un manque de création d'entreprises et d'un nombre d'indépendants qui se situe en-dessous de la

moyenne. Cependant, si l'on compare le niveau de risques des nouvelles entreprises dans la zone anglo-américaine avec la plupart des pays d'Europe continentale, on constate qu'il est bien plus risqué de ne pas réussir en Europe continentale. C'est en partie dû au manque de capitaux à risque. En effet, les petites entreprises d'Europe continentale doivent être généralement financées par des crédits et des emprunts, que l'entrepreneur doit garantir par ses biens privés, lequel, en cas d'insolvabilité perd aussi bien la crédibilité que ses biens privés. En outre, il est très souvent interdit de créer une nouvelle entreprise après une faillite. Les Etats membres devraient revoir en profondeur et si nécessaire modifier leur législation en matière d'insolvabilité, afin de bien distinguer les faillites d'ordre purement économiques et les banqueroutes dues à la négligence ou à l'incompétence. C'est ainsi que la "culture anti-faillite" pourra changer au sein de l'Europe.

Afin d'accroître le taux de survie des petites et moyennes entreprises dans l'UE, il faudrait accorder une attention toute particulière au développement futur de services aux entreprises y compris de services financiers aux:

- jeunes entreprises (plus de 50% des entreprises qui ont fait faillite, ont une durée d'activité inférieure à 10 ans) ;
- entreprises dans des secteurs et des régions exposés aux changements structurels;
- chefs d'entreprises pour améliorer leur niveau de connaissances et de qualifications et leur offrir une véritable capacité à gérer leur entreprise et à développer et vendre leurs produits ou services.

8

## LA NORMALISATION DE LA QUALITÉ: RÉGLEMENTATION PLUTÔT QUE CERTIFICATION

L'Europe connaît une grande variété de cultures et de traditions. L'un des exemples les plus parlants est celui des approches différentes des Etats membres de l'UE en ce qui concerne le droit de créer une entreprise dans certains secteurs. Là où l'approche anglo-saxonne ne requiert aucune qualification spécifique ou diplôme, les pays tels que l'Allemagne, l'Autriche et le Luxembourg

demande des « Meisterbriefe » (brevets de maîtrise). Ce système a donné des résultats impressionnants. Par exemple en Allemagne, seulement 8 % des entreprises artisanales font faillite dans les 5 premières années de leur existence. La moyenne européenne est de 50 %. D'autre part, il faut bien reconnaître que d'autres systèmes, tels que l'approche anglo-saxonne, ont également fait leurs preuves. Quel que soit le système appliqué, la qualité des produits et des services est la mieux assurée lorsque l'entrepreneur et ses employés bénéficient d'une éducation et d'une formation de première qualité (formation professionnelle, écoles ou université) et participent régulièrement à des cours de qualification professionnelle. En conclusion, la formation est une condition préalable à la qualité. Cependant, l'absence d'un système qualité a eu pour conséquence que l'industrie et les autorités ont tenté d'introduire des certificats de qualité. C'est ainsi qu'aujourd'hui, le système ISO 9000, qui fonctionne sur une base totalement différente de celle du "brevet de maîtrise - Meisterbrief », s'est solidement installé dans l'économie européenne. De nombreuses PME et en particulier celles qui travaillent comme sous-traitants pour des grandes entreprises sont obligées de se soumettre à cette certification, même si le coût de la certification se révèle relativement plus élevé pour les petites entreprises que pour les grandes. Le système ISO 9000 étant bien établi, les PME ne peuvent y échapper. Néanmoins, il est inacceptable que les petites et moyennes entreprises soient contraintes de payer des coûts de certification plus élevés que les grandes entreprises. Au contraire, elles ont besoin de procédures simplifiées et d'encouragements financiers. Ces dernières années, divers systèmes de certification ont été introduits par les autorités publiques (marquage CE, EMAS) ou par la grande industrie (ISO 14000, Keymark). Cette multitude de systèmes "volontaires" et obligatoires de certification impose tout particulièrement aux PME une charge financière insupportable ainsi qu'une bureaucratie excessive. Il s'est même avéré parfois que ces systèmes étaient davantage profitables aux organes de certification plutôt qu'à l'amélioration de la qualité des produits. Les PME, et notamment les plus petites d'entre elles ont besoin de systèmes de certification simples et cohérents qui requièrent un minimum de certification extérieure.



## 9 LES PME ONT BESOIN D'UNE MAIN D'OEUVRE QUALIFIÉE

Durant de nombreuses années, l'Europe a fait face au problème du nombre croissant de jeunes au chômage. Dans le même temps, les entreprises européennes ont dû relever le défi pour trouver des travailleurs qualifiés. Ceci entraîne des tensions sociales et économiques importantes. La préparation d'une nouvelle génération qui soit formée en fonction des besoins de l'économie et des entreprises est donc d'une importance primordiale. Ceci s'est également révélé à travers les problèmes liés à la naissance d'une nouvelle génération d'entrepreneurs.

Au cours des prochaines années, de plus en plus de PME fermeront suite au départ à la retraite du chef d'entreprise. Actuellement, on est déjà à la recherche de 5 millions d'entrepreneurs, hommes ou femmes de tous âges, capables de reprendre ces entreprises. Ce qu'il faut, ce sont des personnes qui ont la volonté d'arriver, qui disposent d'une bonne connaissance de l'entreprise, qui sont créatifs et ont le courage de devenir indépendants et de le rester.

Une réponse efficace face à ce problème de qualification, aussi bien pour le travailleur que pour le chef d'entreprise, est l'apprentissage, qui va permettre, d'une part, de préparer les jeunes aux besoins du marché, et d'autre part, de leur fournir les bases pour pouvoir devenir des entrepreneurs bien préparés.

Afin d'atteindre des résultats dans ce domaine, les PME doivent soutenir l'amélioration de l'apprentissage ou de tout autre type de formation professionnelle. Un apprentissage de qualité est l'élément clé pour le succès des jeunes et des entreprises. Une autre tâche importante à réaliser dans un futur proche est de créer des liens étroits entre l'accomplissement de la qualification et l'application immédiate de ces connaissances et compétences sur le lieu du travail.

## 10 LES PME ONT BESOIN D'UNE ORGANISATION REPRÉSENTATIVE FORTE

L'Artisanat et les PME ne peuvent se faire entendre en politique que si elles disposent d'une

représentation forte. Ceci est vrai aussi bien au niveau régional, national qu'europpéen. D'autre part, il est bien plus difficile d'organiser un grand nombre de petites entreprises, qu'un petit groupe de grandes entreprises. C'est pourquoi, les représentants de la grande entreprise sont normalement beaucoup plus forts que les représentants de l'Artisanat et des PME. Pour compenser ce déséquilibre, de nombreux pays ont créé des règlements spécifiques (adhésion obligatoire, accès privilégié à l'information, droits exclusifs, soutien public etc.).

Afin de devenir un partenaire accepté dans le processus politique, il est également essentiel qu'une organisation puisse parler pour toute l'économie ou pour des parties importantes de celle-ci (organisation suffisamment importante) et non seulement pour des intérêts spécifiques (lobby).

Après les diverses fusions et l'augmentation du nombre de ses membres, l'UEAPME est sur la bonne voie pour occuper ce rôle, mais elle doit aller de l'avant :

- L'UEAPME dépend de ses membres nationaux - qui jouent également un rôle clé dans leurs pays - afin d'acquérir du pouvoir au niveau européen.
- De la même manière, l'UEAPME ne remportera des succès dans la défense des intérêts de l'Artisanat et des PME en Europe, que si ses membres sont prêts à la soutenir grâce à leur savoir-faire et à leurs contributions à la fois technique, intellectuelle et financière.
- Si les Institutions Européennes (Commission, Parlement, Conseil) veulent avoir un partenaire compétent et fort représentant l'Artisanat et les PME, afin de traiter de toutes les politiques en rapport avec les entreprises, plutôt que de n'avoir que des "contacts" avec des groupes d'intérêts, elles doivent donner à l'UEAPME le soutien organisationnel qu'elles donnent à UNICE. Une représentation équilibrée de l'économie toute entière n'est possible que s'il y a traitement égal entre grandes entreprises et micro, petites et moyennes entreprises. C'est la raison pour laquelle l'UEAPME doit être reconnue comme une organisation horizontale d'employeurs à part entière et un partenaire social à part entière ayant le droit de négocier.

NOUVEL AGENDA  
DE LA POLITIQUE  
EUROPÉENNE POUR  
L'ARTISANAT ET  
LES PME



CE CHAPITRE EXPLIQUE LES ACTIONS CLÉS À MENER EN TERME DE POLITIQUE AU NIVEAU EUROPÉEN AFIN D'AIDER LES PME À FAIRE FACE AUX NOMBREUX DÉFIS DÉCRITS CI-DESSUS.

## 1 POLITIQUE D'ENTREPRISE POUR PME – RENFORCER LES DYNAMIQUES

La politique d'entreprise est une politique horizontale ayant comme objectif de créer un environnement favorable au développement des activités économiques dans leur ensemble et ce, dans un contexte ouvert et transparent. Afin de faciliter le problème des charges législatives et administratives sur les petites et moyennes entreprises, il est souhaitable que les recommandations contenues dans le rapport BEST soient appliqués sans délai. Il s'agit là d'une des composantes les plus importantes pour toute "Charte pour les petites entreprises". Une politique d'entreprise européenne qui encourage l'innovation, le développement durable, qui stimule la flexibilité, les investissements dans la connaissance, la prise de risque et la diffusion de l'information et du savoir-faire devrait également adopter une approche basée sur le principe " penser petit d'abord ". Ceci devrait être le principe de base pour la définition des actions politiques concrètes. L'un des éléments essentiels

dans la politique européenne d'entreprise devrait être la réduction de la bureaucratie tant au niveau européen qu'au niveau des Etats membres. Dans ce contexte, des études d'impact devraient être réalisées et des instruments devraient être développés pour évaluer les coûts de mise en conformité et des charges administratives. L'accès au financement approprié reste le défi principal que les PME doivent relever au sein de l'UE. Les PME sont toujours sous-capitalisées, elles ont toujours le problème d'accès aux crédits et à l'emprunt à des taux raisonnables et les entreprises à croissance rapide sont handicapées par le sous-développement des marchés de capitaux européens. Le premier pas est toujours d'encourager, via des initiatives du secteur privé soutenues publiquement, de meilleures relations entre les entreprises et les banques. Actuellement, il existe un problème culturel fondamental en Europe : les concepts d'entreprise et de compétences entrepreneuriales n'existent pratiquement pas dans les livres d'écoles, et les médias n'en parlent pour ainsi dire pas. Pour stimuler la communauté des entreprises, il faut des programmes concrets et des encouragements à travailler ensemble plus étroitement avec les écoles. Les médias de l'Europe devraient promouvoir davantage la culture d'entreprise. De plus, il faudrait assister davantage les entreprises lors d'un transfert ou d'une transmission d'entreprise, en particulier pour celles qui passent d'une génération d'entrepreneurs à une autre. L'innovation et les nouvelles technologies sont des éléments clés pour le développement des PME en Europe. Le 5ème programme cadre de R&DT devrait interagir avec les facteurs dits "non tangibles" tels que l'innovation, le capital intellectuel et les nouveaux procédés des entreprises. Les PME ont de grandes difficultés à faire face à ces nouveaux défis. Elles ont également du mal à intégrer les technologies de l'information et de la communication ainsi que le commerce électronique dans leurs entreprises. Des actions spécifiques devraient être mises en œuvre afin de donner confiance aux entrepreneurs face à tous ces systèmes, plus particulièrement en ce qui concerne la signature électronique, les paiements sûrs, etc. Finalement, les PME devraient, via leur organisation représentative européenne (UEAPME), être impliquées à part entière dans le travail de la Commission Européenne en matière d'étalonnage dans la politique d'entreprise.

## 2 RELATIONS EXTÉRIEURES ET POLITIQUE COMMERCIALE POUR PME – DES MARCHÉS OUVERTS ET LOYAUX

Les PME sont affectées par les différents accords bilatéraux et multilatéraux de l'UE avec les pays tiers, tels que les accords d'association, les accords de stabilisation, les accords dans le cadre de l'OMC, de l'OIT, de l'OCDE etc. Souvent, ces accords ne traitent pas seulement de l'accès aux marchés des pays tiers, mais également de l'accès des pays tiers aux marchés européens. Ceci inclut également des règlements relatifs à la libre circulation des services et à la liberté d'établissement. Il en découle que les PME sont affectées par de tels accords internationaux même si elles ne travaillent que sur des marchés locaux. Jusqu'à présent, le travail de l'UEAPME en matière de relations extérieures était surtout basé sur la réalisation de projets. Pourtant, l'UEAPME se proclame être la « voix » des PME européennes. Nous devons donc également défendre les intérêts de ces catégories d'entreprises dans ces domaines. Ceci veut dire que nous devons chercher à influencer les négociations et la transposition de ces accords, qui sont principalement inspirés par l'industrie.

De plus, l'UEAPME doit améliorer ses relations et la coopération avec ses membres dans les pays candidats à l'adhésion et ses partenaires dans la zone MEDA. Ceci n'est pas seulement nécessaire pour renforcer l'influence des PME dans le processus de prise de décision, mais peut également contribuer à un meilleur environnement pour les PME des deux côtés.

## 3 POLITIQUE ECONOMIQUE POUR LES PME – CROISSANCE ET EMPLOI

Les PME dépendent également du développement global de l'économie. Les taux croissants de PNB, la stabilité du secteur fiscal et des marchés de capitaux, les taux d'inflation et le développement des salaires sont les facteurs clés pour le développement et le succès d'une PME, tout comme le cadre réglementaire et la capacité de s'adapter aux changements structurels et de surmonter les chocs extérieurs.

Le non achèvement des changements structurels

nécessaires sur les marchés de biens, de services, de capitaux et du travail, comme prévu par la Commission Européenne dans les rapports Cardiff I et II, et le « Rapport Economique 1999 », constitue le facteur clé des problèmes économiques actuels tels que les faibles taux de croissance, le taux élevé du chômage et le nombre relativement limité d'entreprises et d'indépendants.

Dans de nombreux Etats membres, le chômage à long terme et l'intégration des jeunes dans le marché du travail ne peut être résolu sans réformes supplémentaires du fonctionnement du marché du travail et du système de sécurité sociale. Ce dernier n'encourage pas les travailleurs potentiels à retourner au travail.

Dans le domaine de la macro-économie, l'UEAPME soutient le pacte de stabilité afin de maintenir un faible taux d'inflation et des taux d'intérêts bas.

Pour atteindre cet objectif, certains Etats membres ont besoin de mesures supplémentaires pour consolider leurs budgets ou changer la structure de leurs dépenses publiques afin de privilégier les investissements plutôt que la consommation.

Le développement en matière salariale joue également un rôle essentiel pour la stabilisation du cadre macro-économique. L'UEAPME est préoccupée par la pression inflationniste liée à l'augmentation des salaires dans les économies nationales en croissance rapide, ainsi que par le niveau trop bas de différenciation des salaires par rapport à la productivité. Même si des négociations salariales doivent avoir lieu au niveau national, régional, sectoriel ou au niveau des entreprises, le développement des niveaux de salaire, étant donné son influence sur la politique monétaire de la Banque Centrale Européenne, est devenu un thème européen important.

Enfin, l'UEAPME est préoccupée par la concurrence croissante entre les Etats membres en matière fiscale, parce que les PME ont moins de possibilités que les grandes entreprises d'utiliser les possibilités qu'offrent les différents régimes fiscaux ou les différents marchés financiers de l'UE voire l'économie globale. De plus, la concurrence en matière fiscale a comme conséquence que les Etats membres augmentent les charges sur le travail pour assurer le financement des budgets publics et les systèmes de sécurité sociale. Seule une coordination efficace des différents systèmes fiscaux, qui assurerait une imposition comparable pour les

deux grands types d'entreprises, garantira une bonne concurrence loyale et aboutira à une réduction du coût du travail non salarial.

#### 4 POLITIQUE SOCIALE POUR LES PME – RELATIONS DE TRAVAIL LOYALES ET RESPONSABILITÉ

Malgré le rôle et l'importance des PME dans l'économie européenne et outre le fait que les deux tiers de la main d'œuvre travaillent dans des petites et moyennes entreprises, la politique sociale européenne est toujours conçue selon le modèle industriel. Il faut que les législateurs européens se rendent compte que les PME ne sont pas un modèle réduit de la grande entreprise, mais ont un autre type d'organisation et de modèle social avec des règles de fonctionnement différentes.

En tant que partenaire social, l'UEAPME endosse le fait que la dimension contractuelle et le Dialogue Social sont inhérents à l'intégration européenne et à la politique sociale européenne. C'est la raison pour laquelle l'UEAPME est prête à assumer ses nouvelles responsabilités au niveau européen. Cependant, l'UEAPME considère que la politique sociale européenne, étendue par le biais du Traité d'Amsterdam, devrait être adaptée aux PME. Une politique active orientée vers l'emploi est une priorité au-dessus de toutes les autres priorités pour l'UE, et le rôle actif potentiel des PME dans ce cadre est indéniable. Une nouvelle politique sociale européenne doit être en mesure de combiner la simplification de la législation et la stricte limitation des nouvelles législations afin de prévenir la concurrence déloyale, assurer un niveau approprié de santé et de sécurité sur le lieu du travail et de mieux coordonner la législation nationale et européenne afin d'éviter des charges inutiles pour les PME.

Une réflexion à moyen terme devrait être organisée au niveau européen entre les partenaires sociaux sur les défis sociaux du modèle européen. Elle inclura des thèmes clés tels que:

- les négociations salariales ;
- la flexibilité du temps de travail et des heures de travail, de nouvelles formes de travail;

- la formation professionnelle et la formation tout au long de la vie liées à l'introduction des nouvelles technologies;
- faciliter la mobilité des travailleurs au sein du Marché Unique.

Une nouvelle politique sociale européenne ne doit pas systématiquement exempter les PME de toutes ces obligations, mais doit réduire celles-ci aux principes et doit laisser la législation plus détaillée aux niveaux et acteurs les plus appropriés (niveau national, régional, local ou des entreprises).

Une nouvelle politique sociale européenne ne pourra aider à améliorer le fonctionnement du marché du travail que si elle prend en considération les besoins des entreprises en matière de flexibilité. Elle doit également éviter d'imposer des contraintes et des charges qui handicaperaient l'expansion et la création d'emplois de qualité dans les PME.



# L'UEAPME TRAVAILLE POUR L'ARTISANAT ET LES PME

## 1 L'UEAPME – LA "VOIX" DE L'ARTISANAT ET DES PME EN EUROPE

La « voix » de l'UEAPME vient directement de ses membres et de ses entreprises membres. Actuellement, l'UEAPME est l'organisation des employeurs représentant les intérêts, au niveau européen, de l'Artisanat et des PME de l'Union Européenne et des pays candidats à l'adhésion à l'Union Européenne. Il s'agit d'une organisation non partisane à but non lucratif. Ses 63 organisations membres sont des fédérations nationales transsectorielles, des fédérations européennes de branche et d'autres membres associés qui soutiennent l'Artisanat et les PME. Parmi les 19 millions d'entreprises de l'Union Européenne, plus de 7 millions – employant plus de 30 millions de personnes – sont représentées par l'UEAPME. A travers l'Europe tout entière, l'UEAPME représente plus de 10 millions d'entreprises qui emploient pratiquement 50 millions de personnes. L'UEAPME est donc l'organisation des PME au niveau européen.

## 2 L'UEAPME – LE PARTENAIRE POUR LA POLITIQUE DES PME EN EUROPE

Depuis ses véritables débuts en 1979, l'UEAPME est devenue le partenaire des institutions européennes, des organisations internationales et d'autres organismes en ce qui concerne la formulation de toutes les politiques relatives aux PME européennes. En tant que seule organisation représentative des employeurs à part entière au niveau européen pour l'Artisanat et les PME (représentée dans tous les Etats membres de l'UE et tous les secteurs de l'économie), l'UEAPME a atteint un niveau qui lui permet réellement d'influencer la politique européenne, à côté des représentants de la grande entreprise et des syndicats. L'admission en tant que partenaire social européen à part entière en est juste un exemple. Au niveau européen, le besoin d'un tel partenaire se fait réellement sentir aussi bien du côté des membres actuels de l'UEAPME et de ses membres potentiels que de la part des décideurs politiques. Ce n'est que ces dernières années que la politique européenne a commencé à prendre en

considération les intérêts de l'Artisanat et des PME dans la conception, l'élaboration et l'application de la législation européenne. Pour les petites et moyennes entreprises, il est impossible de se frayer un chemin dans la jungle législative européenne. Elles n'ont pas non plus la possibilité de disposer d'une présence permanente à Bruxelles, au cœur de l'UE, pour représenter leurs intérêts spécifiques de manière individuelle. Elles demandent donc à l'UEAPME de le faire pour elles et de parler pour elles dans la campagne politique. Mais ce n'est pas tout. Elles lui demandent également de jouer le rôle d'axe central pour l'entrepreneuriat européen dans le sens le plus large, c'est à dire de préserver l'équilibre entre les intérêts de l'Artisanat et des PME et ceux de la grande entreprise qui est parfaitement capable d'assurer seule ses propres intérêts.

Les actions de l'UEAPME pour ses membres:

- elle les informe de tous les aspects et de tous les thèmes de la politique européenne qui impliquent d'une manière ou d'une autre l'Artisanat et les PME;
- elle informe toutes les institutions et organes de l'UE (Commission, Parlement, Conseil, Comité Economique & Social, Comité des Régions) des besoins et opinions de ses membres;
- elle représente les intérêts communs de ses membres vis-à-vis des institutions de l'UE et autres organisations et associations internationales publiques ou privées
- elle résout leurs problèmes au niveau européen, et, si nécessaire, les aide à trouver des solutions aux changements nationaux qui vont à l'encontre des objectifs de l'UEAPME. Pour ce faire, les membres de l'UEAPME fonctionnent comme une famille!

## 3 NORMAPME – LA « VOIX » DE L'ARTISANAT ET DES PME DANS LA NORMALISATION EUROPÉENNE

Dans de nombreux cas, les grandes entreprises dominent les comités techniques des organes européens de normalisation. Par conséquent, très souvent les normes européennes ne tiennent pas compte de la situation spécifique des PME. De plus, le délai d'information pour ce qui concerne les PME est plus lent. Ce qui affaiblit leur compétitivité.

NORMAPME a été créé pour répondre à ce besoin urgent. Son objectif est de renforcer la participation des experts des PME au processus de normalisation européen et d'intégrer leurs intérêts dans les comités techniques, qui sinon resteraient fermés aux experts des PME. Cependant, NORMAPME doit renforcer ses activités:

- Le nombre de Comités Techniques auxquels participe NORMAPME doit être considérablement accru. Cependant, ceci ne peut être fait que si les membres de NORMAPME sont préparés à participer à ce travail. Bien qu'ils soient les premiers à souffrir de normes "non adaptées aux PME", leur implication est toujours trop faible.
- Le soutien des membres de NORMAPME est essentiel étant donné que dans un futur prévisible, ses ressources humaines et financières resteront strictement limitées.
- Il est également clair que les membres de NORMAPME ne sont pas en mesure de financer toutes les activités nécessaires. NORMAPME continuera donc à dépendre du soutien financier de la Commission Européenne.

4

## L'ACADEMIE AVIGNON – Un RÉSERVOIR D'IDÉES POUR L'ARTISANAT ET LES PME

L'Académie Avignon permet à l'Artisanat et aux PME ainsi qu'à leurs organisations de s'appuyer, pour le moment, sur un renforcement du processus d'intégration européenne et de changements profonds dans la communication et les relations internationales, en héritage des connaissances et des ressources qui peuvent profiter d'une plus-value européenne. C'est pourquoi le travail de l'Académie Avignon sera fortement orienté vers les besoins des entreprises, de l'UEAPME et d'autres organisations. Ce travail a pour objectif de contribuer à renforcer la voix des entreprises artisanales et des petites entreprises au sein des acteurs économiques et sociaux et de créer, sur de nouvelles bases, une politique d'entreprise européenne dans les prochaines années. Actuellement, l'Académie est engagée à réaliser les objectifs de la phase pilote, ce qui lui assurera sa réputation scientifique, ainsi qu'une forme légale plus appropriée telle qu'une fondation européenne et enfin un rôle institutionnel au niveau européen.

